

SERVICE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE

**REPRISE À COMPTER DU 27 MARS 2023
JUSQU'AU 17 NOVEMBRE 2023**

déchets verts



**CAUX-
AUSTREBERTHE**
communauté de communes

Le pôle propreté de Caux-Austreberthe assure la collecte de vos tontes de gazon et les petites tailles de haies (diamètre inférieur à 10 cm, d'une longueur de 1.5m maximum et ficelées avec une corde).

QUAND ?

LIMÉSY : Lundi

**BARENTIN :
Mercredi, jeudi ou vendredi
selon les secteurs***

**PAVILLY : Lundi, Mardi,
jeudi ou vendredi selon les
secteurs***

(*cartes sur le site internet)

CONSIGNES

Les déchets doivent être sortis la veille du jour de collecte.

Dans des sacs* ouverts, ou en fagots ficelés ou dans le conteneur adapté.

Pour les jours fériés, la collecte sera faite le lendemain.

**disponibles à l'accueil de votre mairie ou de la
Communauté de communes pour les communes ne
disposant pas de bacs à déchets verts*

www.ccauxaustreberthe.fr